

# Le COUCOU de Dessenheim

## *D'r Dassamer Kückück*

### Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Après un long travail d'études mené, depuis le début du mandat, avec l'ADAUHR, puis avec l'architecte Mme Bader et les bureaux d'études, le chantier de la mairie devrait encore démarrer cette fin d'année. Les entreprises retenues pour les 17 lots seront connues dans les prochains jours.

A l'issue de ces travaux, la mairie sera intégralement mise aux normes, au regard notamment du handicap (avec la mise en place d'un ascenseur extérieur) et des normes de sécurité. Elle bénéficiera aussi d'un « coup de jeune » avec le remplacement de l'intégralité des portes et fenêtres, le traitement des façades et la rénovation intérieure de tous les locaux (étage et RDC).

La durée prévisionnelle du chantier est d'un an (démarrage par les travaux extérieurs et la rénovation du RDC jusque mi-2019, puis rénovation des bureaux de la mairie et de la salle du Conseil). Il générera inévitablement un certain nombre de désagréments pour les usagers de la mairie.

Après la réalisation des travaux, le Conseil de fabrique s'installera dans deux salles du RDC, en lieu et place de ses locaux actuels. Je tiens encore à remercier son Président et ses membres d'avoir accepté notre proposition. Cela permettra à la commune d'optimiser l'utilisation du bâtiment de la mairie.

Le coût prévisionnel de l'ensemble de l'opération (travaux et études) s'élève environ à 1,2 M € TTC. Il nécessitera de recourir en partie à l'emprunt, mais il sera aussi financé grâce à nos excédents budgétaires qui ont pu être consolidés depuis 2014.

Malgré les temps difficiles, nous sommes également parvenus à « décrocher » des aides financières de l'Etat (104 977 €), de la Communauté de Communes (104 617 €), de la Région Grand Est (47 416 €) et du Département du Haut-Rhin (23 000 €), sans oublier le fonds de compensation de la TVA (environ 200 000 €).

Je remercie d'ores et déjà tous ces partenaires qui, à travers leur présence et leur soutien, montrent tout l'intérêt et l'attachement qu'ils portent à cette belle mairie, élément incontournable du patrimoine de notre village.

Alexis CLUR



**Novembre 2018**  
**N°35**

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 octobre 2018 à 20h sous la présidence de Alexis CLUR, Maire. Etaient excusées Isabelle GRENACKER, Laurence STOELTZLEN et Estelle TURCO.

### ▪ COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS RHIN-BRISACH

**Rapport annuel 2017** : La ComCom a transmis le rapport 2017 portant sur l'activité du service « assainissement ». Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

**Modification des statuts** : Suite à la création de la nouvelle communauté de communes Pays Rhin-Brisach, il a été décidé de confier la compétence « périscolaire » aux communes membres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (cette compétence était exercée différemment par les ex - CC Essor du Rhin et Pays de Brisach). Afin d'accompagner les communes dans le cadre de ce transfert de compétence et pour leur permettre de proposer une offre de service périscolaire, le conseil communautaire versera une aide spécifique. Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts.

**Schéma de mutualisation** : Afin d'optimiser l'organisation des services municipaux et intercommunaux, ainsi que les investissements matériels, la ComCom et ses communes membres ont établi un schéma de mutualisation. Celui-ci a pour objectif le partage et la mise en commun de matériels, outils, tâches et services et la mise en place de groupements de commandes. Le Conseil Municipal prend acte et valide ce schéma.

### ▪ FINANCES

**Décision modificative N°1/2018** : La liste des subventions inscrite au budget 2018 a été réajustée :

- versement d'une subvention de 100 € au Conseil de fabrique (participation de la commune au cadeau de départ du curé Krupa),
- versement d'une aide complémentaire de 150 € à l'amicale des sapeurs-pompiers (cachet de la clique d'Obersaasheim pour la passation de commandement).

**Aire de jeux – Demande de subvention** : Le remplacement de certains agrès défectueux doit être effectué. Après examen des offres transmises, le devis de la société SATD a été retenu pour un montant de 5 588 € TTC (pose et acquisition de deux jeux sur ressort, d'une cabane et d'une corbeille de propreté). Le CME a été consulté pour le choix des nouveaux équipements. Une aide financière sera sollicitée auprès du Conseil Départemental pour cet investissement.

**Dégrèvement taxe d'urbanisme** : A la suite d'une erreur de calcul par les services fiscaux, la commune doit reverser une somme de 865 € à un habitant du village qui s'était acquitté, à tort, de cette somme au titre de la taxe d'aménagement liée à son permis de construire.

### ▪ URBANISME

**Lotissement Spitzweg - Rétrocession** : Le Conseil Municipal accepte la rétrocession des parcelles du lotissement « Spitzweg » moyennant l'euro symbolique. Les parcelles concernées seront inscrites dans le domaine public communal.

**Lotissement Herrenweg – Tranche 2** : La première couche d'enrobé a été réalisée et les luminaires sont installés. La réception provisoire a été signée.

**Rue de Colmar – Place CCM** : Plusieurs réflexions ont déjà été menées sur la destination des parcelles communales situées près du Crédit Mutuel (entre les rues de Colmar et de la Forêt). La commune étudie la possibilité d'y effectuer une division parcellaire pour créer et vendre 4 parcelles à viabiliser.

**Impasse des Vergers** : La couche d'enrobé ayant été finalisée, la rétrocession pourra être réalisée.

## ▪ TRAVAUX ET AFFAIRES TECHNIQUES

**Groupe scolaire :** La société VONTHRON a procédé au remplacement du bloc moteur de la pompe à chaleur pour un coût de 3 403 € TTC. Par ailleurs, un nouvel ordinateur a été acquis pour la directrice.

**Voirie :** La remise à niveau des tampons en fonte situés rues Denis Papin et André Marie Ampère sera effectuée par l'entreprise WERNER pour un montant de 2 736 € TTC.

**Travaux UEM – Enfouissement des lignes HTA :** Les travaux sont quasiment achevés. Le basculement se fera courant de la semaine 47.

**Déchetterie :** Au vu des nombreux vols et dégradations constatés, les bennes de ferraille et les conteneurs pour l'électroménager seront retirés.

## ▪ DIVERS

**Fête nationale – 13 juillet :** L'association des parents d'élèves ne souhaite plus organiser la manifestation.

**Chasse communale – Location du lot n°5 :** M. Eric MULLER avait émis le souhait de céder son lot de chasse à M. François RINGLER à compter du 1<sup>er</sup> février 2019. Le dossier déposé par M. RINGLER a été transmis à la commission consultative de la chasse communale qui a donné un avis favorable pour cette cession. Le Conseil Municipal valide la demande et cède à M. RINGLER la location du lot de chasse.

**Affaires rurales :** Les certificats de conformité, demandés aux jeunes agriculteurs récemment établis, sont en cours de dépôt par les intéressés.

**Personnel :** M. Kilian LITZLER a repris son activité le 1<sup>er</sup> novembre 2018, à mi-temps thérapeutique pendant trois mois.

**ASL :** La commune a adressé à l'ASL, le 11 octobre dernier, un courrier de mise en demeure pour le dépôt en mairie d'un dossier de mise en conformité avant le 15 décembre 2018. A défaut, la fermeture de l'établissement sera prononcée.

**Relais d'assistantes maternelles :** Une animation mensuelle sera organisée au groupe scolaire le mercredi matin à compter de janvier 2019.

**Commission liste électorale :** Dans le cadre du répertoire électoral unique, la composition de la commission de contrôle a été renouvelée.

**CME :** Le Conseil Municipal des Enfants procédera, le 1<sup>er</sup> décembre prochain, à la fixation de la boîte à livres ainsi qu'à une collecte en faveur de la banque alimentaire.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### TRAVAUX MAIRIE

En raison du démarrage prochain des travaux de restructuration, la salle de la mairie ne pourra plus être réservée à compter du 1<sup>er</sup> décembre. Nous vous remercions pour votre compréhension.

### ETAT CIVIL

#### Décès

**23 septembre 2018**  
Paulette GUTHMANN

### AGENDA

- 23 nov.** Adjudication de bois (commune à Dessenheim, Hettenschlag et Weckolsheim) – Salle du RDC à 19h
- 25 nov.** Marché de l'Avent
- 1<sup>er</sup> déc.** Collecte banque alimentaire  
Salle du RDC de 10h à 12h
- 08 déc.** Foulées du Téléthon
- 09 déc.** Sainte Barbe
- 31 déc.** Réveillon du Nouvel An

## ACTUALITES

### Calendriers des Pompiers

Comme chaque année, l'amicale des sapeurs pompiers passera dans les foyers du **14 au 28 novembre 2018** pour sa traditionnelle vente de calendriers.



### Prévention contre les Cambriolages



Afin de se prémunir des cambriolages, un certain nombre de **moyens** existent **pour réduire le risque d'une intrusion** dans votre domicile :

- Equiper les fenêtres faciles d'accès de barreaux de sécurité,
- Renforcer les portes donnant sur l'extérieur,
- Installer des dispositifs de surveillance (système d'alarme seul ou avec télésurveillance...).

### Les bons réflexes à avoir en cas d'absence prolongée :

- Prévenez vos voisins ou une personne de confiance,
- Faites relever votre courrier régulièrement afin que votre boîte aux lettres ne déborde pas,
- Placez vos objets de valeur en lieu sûr (coffre).

Si vous êtes **victime d'un cambriolage**, il est important de suivre les **consignes suivantes** :

- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets,
- Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique,
- **Contactez immédiatement la gendarmerie en composant le 17,**
- Faites opposition sur les chèques, cartes bancaires, ...

Pour signaler un cambriolage ou tout individu susceptible d'avoir un comportement suspect, **contactez la gendarmerie au 17.**

### Halte aux déjections animales !



LES CROTTES  
C'EST DANS LE SAC

La propreté de notre commune est l'affaire de tous ! Malheureusement, force est de constater que malgré de multiples rappels aux propriétaires de chiens, des déjections et urines animales sont régulièrement repérées un peu partout dans le village.

Les arrêts de bus, les trottoirs, les parkings, les espaces verts, les aires et terrains de jeux, les clôtures privées, **ne sont pas des canisettes !**

Ne laissez pas vos animaux faire leurs besoins partout, cela préserve l'hygiène urbaine et l'environnement.

### « Assistante maternelle », Pourquoi pas vous ?



Aujourd'hui en France, l'accueil individuel chez une assistante maternelle agréée est le premier mode de garde utilisé par les familles.

Vous aimez le contact avec les enfants ? Devenez Assistante Maternelle, un métier à part entière. Travaillez à votre domicile en accueillant un ou plusieurs enfants.

**Un métier qui se professionnalise :** participez à des journées de formations organisées par le Conseil Départemental du Haut-Rhin et recevez l'appui des éducatrices du **Relais Assistantes Maternelles (RAM)** de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach.

Si vous êtes intéressée par ce métier, vous pouvez contacter le Relais Assistantes Maternelles qui vous renseignera et vous accompagnera dans vos démarches ainsi que tout au long de votre vie professionnelle.

### RAM du Pays Rhin-Brisach :

Mme Laurence CROVISIER – 1, place de l'école  
68600 BIESHEIM – Tél : **03 89 72 27 77**

*Retrouvez l'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal ainsi que nos bulletins d'information sur [www.dessenheim.fr](http://www.dessenheim.fr)*